



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du CA
9 février 2026

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Mesdames Dominique BELTRAME, Christine COURADE, Monique DUFFAU, Anne LAVALADE, Anna GIOIA, Alba SER,
- Messieurs Jacques ASO, Jean BOUTEIL, Loïc GOJARD, Michel LACAN, Bernard NEVEU, Michael PINAULT, Jean-Louis REMY et Paul VALS

ETAIENT EXCUSES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Madame Sandrine BAYLAC à Madame Christine COURADE,
- Monsieur Robert LEON à Monsieur Jean-Louis REMY,
- Monsieur Thierry SUAUD à Monsieur Jean-Michel FABRE,

ETAIENT EXCUSES :

- Madame Khédidja BOUHACEIN,
- Monsieur Dominique FOUCHIER,
- Monsieur Alain SOTTIL,
- Monsieur Jean-François TORTAJADA,
- Monsieur Serge CAMBOU

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

18 administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil a pu délibérer.

III. RESSOURCES HUMAINES : création d'emploi dans le cadre d'avancement de grade et mise à jour du tableau des effectifs

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées.

Afin de permettre la nomination au titre de l'avancement de grade d'un agent de l'OPH 31 et mettre à jour le tableau des effectifs, le Directeur Général de l'OPH 31 propose au Conseil d'Administration la création des postes suivants :

- 1 poste de Rédacteur Principal de 2ème classe au 1^{er} mars 2026

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Aussi :

- Considérant que le statut juridique de l'OPH 31, depuis le passage en EPIC le 18 décembre 2008 (séance du conseil d'administration adoptant la transformation de l'office public département HLM de Haute-Garonne en Office Public de l'Habitat) n'autorise plus le recrutement d'agents territoriaux mais uniquement de salariés,

- Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois publics, il y a lieu de créer:

FILIERE ADMINISTRATIVE:

1 poste de Rédacteur Principal de 2ème classe

1. GRADE : Rédacteur Principal de 2ème classe
DUREE HEBDOMADAIRE : 35h
LIBELLE DE L'EMPLOI : ADJOINTE DE COORDINATION
SERVICE CONCERNE : DIRECTION SOLUTION CLIENT
MOTIF DE LA CREATION: Avancement de grade

Le Conseil d'Administration conserve la possibilité de créer des postes de fonctionnaires dans le cadre des avancements de grade, afin de permettre aux fonctionnaires en place un déroulement de carrière si cela s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement des services.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs décident d'adopter la délibération suivante :

Article 1 :

Le Conseil d'Administration décide de créer le poste proposé et de mettre à jour le tableau des effectifs à la date du 1^{er} mars 2026.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration adopte le tableau des effectifs des emplois permanents joint à la présente délibération.

Annexe : tableau des effectifs des emplois permanents au 1^{er} mars 2026

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 9 février 2026



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Délibération certifiée exécutoire
Balma le 9 février 2026



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

Annexe 1 : tableau des effectifs des emplois permanents au 1^{er} mars 2026

TABLEAU DES EFFECTIFS FONCTIONNAIRES DE L'OPH 31
MIS A JOUR AU 01/03/2026

ADMINISTRATIF	A	ATTACHES				35H	vacant
	B	REDACTEURS	Rédacteur	Responsable service Gestion sociale	GESTION SOCIALE	35h	pourvu
	B	REDACTEURS	Rédacteur Principal de 2ème classe	Adjointe de coordination	SOLUTION CLIENT	35h	vacant
	B	REDACTEURS	Rédacteur Principal de 1ère classe	Conseillère de la relation client	CENTRE RELATION CLIENT	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Agent chargé du quittance	COMPTABILITE FINANCES	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Agent chargé des marchés publics	JURIDIQUE	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Agent comptable	COMPTABILITE FINANCES	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Responsable Chargé de clientèle	GESTION LOCATIVE	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Gestionnaire immobilier	JURIDIQUE	35h	pourvu
	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Conseillère de la relation client	CENTRE RELATION CLIENT	35h	pourvu
TECHNIQUE	A	INGENIEURS	Ingénieur	Responsable SI	SERVICE INFORMATIQUE	35h	pourvu
	B	TECHNICIENS	Technicien principal de 1ère classe	Technicien sinistres	SOLUTIONS HABITAT	35h	pourvu
	C	AGENTS DE MAITRISE	Agent de maitrise	Responsable qualité	SOLUTIONS HABITAT	35h	pourvu



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du CA
9 février 2026

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Mesdames Dominique BELTRAME, Christine COURADE, Monique DUFFAU, Anne LAVALADE, Anna GIOIA, Alba SER,
- Messieurs Jacques ASO, Jean BOUTEIL, Loïc GOJARD, Michel LACAN, Bernard NEVEU, Michael PINAULT, Jean-Louis REMY et Paul VALS

ETAIENT EXCUSES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Madame Sandrine BAYLAC à Madame Christine COURADE,
- Monsieur Robert LEON à Monsieur Jean-Louis REMY,
- Monsieur Thierry SUAUD à Monsieur Jean-Michel FABRE,

ETAIENT EXCUSES :

- Madame Khédidja BOUHACEIN,
- Monsieur Dominique FOUCHIER,
- Monsieur Alain SOTTIL,
- Monsieur Jean-François TORTAJADA,
- Monsieur Serge CAMBOU

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

18 administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil a pu délibérer.

IV. PATRIMOINE : MARTRES TOLOSANE 43 avenue de la Gare – 20 logements locatifs - 14 PLUS, 6 PLAI – 4ème passage

La présente note a pour objet de régulariser la répartition des financements de l'opération, de valider la mise à jour du bilan d'exploitation ainsi que l'autorisation de souscription d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 2 200 902€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction de 20 logements sur la commune de MARTRES-TOLOSANE (code programme 0352CN).

Préambule – historique de l'opération :

Le présent projet a fait l'objet de trois précédents passages en Conseil d'Administration :
Les deux initiaux prévoyaient l'acquisition de 20 logements en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) auprès du promoteur NOVILIS.
Au regard du contexte économique, le promoteur a proposé à l'OPH 31 de lui céder son permis de construire purgé de tous recours et de se substituer à lui dans l'acquisition du foncier afin de réaliser cette opération en Maîtrise d'Ouvrage directe. Le 3^{ème} passage en conseil d'administration fait état de cette décision mais prévoit alors un financement 2024 avec une répartition en 12 PLUS et 8 PLAI.
Fin 2024 à la suite d'une incertitude sur ses capacités à financer les projets de logements sociaux, le conseil départemental de la haute Garonne (CD31) a recommandé à l'OPH 31 de conserver la décision de financement qu'il avait obtenue en 2022 pour limiter les risques de non-financement de l'opération.

Il est donc proposé de :

- Reprendre la répartition 14 PLUS, 6 PLAI correspondant à la décision de financement 2022 obtenue (le fait qu'elle soit déclarée comme une VEFA n'est pas bloquant)
- Mettre à jour le plan de financement avec les données récentes

1. Le programme :

Le projet envisagé porte sur la réalisation d'un programme neuf de 20 logements locatifs sociaux (10 T2 collectifs, 3 T3 collectifs et 5 maisons individuelles T4 et 1 maison individuelle T5), financés en PLAI-R (6) et PLUS (14) pour une Surface de Plancher de 1 281 m² environ.

14 logements disposent d'une place de stationnement aérien.

6 logements disposent d'un stationnement individuel fermé.

13 logements bénéficient d'un jardin privatif.

Les délais de réalisation seraient les suivants :

- OS travaux : 1^{er} trimestre 2026
- Livraison : 2^e trimestre 2027

2. Plans de financement prévisionnels des logements locatifs :

Plan de financement prévisionnel des logements PLUS :

Le programme prévisionnel développe 947.50 m² SHAB et 965.75 m² SU, pour un total de 14 logements (4 T2 et 4 T3 collectifs, 5 T4 et 1 T5 individuels).

5 logements ont un stationnement aérien.

9 logements ont un stationnement individuel fermé.

12 logements ont un jardin privatif.

Le prix de revient prévisionnel s'établit à **2 270 438 €** TTC (TVA à 10 %).

Les financements se décomposent en :

Subvention CD31	105 000 €
Subvention Action logement	10 500 €
Prêt PLUS ALS	10 000 €
Prêt PLUS foncier	703 232 €
Prêt PLUS construction	1 101 563 €
Fonds propres	340 143 €

Plan de financement prévisionnel des PLAI-R :

Le programme prévisionnel développe 262.4 m² SHAB et 279.2 m² SU, pour un total de 6 logements (6 T2).

Tous les logements ont un stationnement aérien.

1 logement bénéficie d'un jardin privatif.

Le prix de revient prévisionnel s'établit à **656 388 €** TTC (TVA à 5,5%).

Les financements se décomposent en :

Subvention Etat PLAI	32 400 €
Subvention Etat Bonus PLAI	30 000 €
Subvention Action logement	9 000 €
Subvention CD31	90 000 €
Prêt PLAI Foncier	203 108 €
Prêt PLAI Construction	192 999 €
Fonds propres	98 881 €

L'équilibre de l'opération fait ressortir un besoin en fonds propres de 15 % (soit 21 951€/ logement).

Données d'Exploitation (valeur 2027) :

PLUS :

Le loyer prévisionnel est fixé à **7.36** €/m² surface utile.

Le loyer des places de stationnements aérien est fixé à **25** €.

Le Loyer des places de stationnement individuel fermé est fixé à **40** €.

Le Loyer des jardins est fixé à **15** €.

Le plafond des loyers accessoires est fixé à **55** €.

Le loyer mensuel moyen, hors charges et hors loyer accessoire du type 3 (surface utile moyenne = 66 m²), ressort à 485.8 €.

PLAI-R:

Le loyer prévisionnel est fixé à **6.32** €/m² surface utile pour les PLAI-R.

Le plafond des places de stationnements aériens est fixé à **20** €.

Le Loyer des jardins est fixé à **12** €.

Le plafond des loyers accessoires est fixé à **30** €.

Le loyer mensuel moyen, hors charges et hors loyer accessoire du type 3 (surface utile moyenne = 66 m²), ressort à 417 € .

3. Autorisation d'emprunts :

Les caractéristiques financières de l'emprunt d'un montant total de 2 200 902€ sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PRET PLUS FONCIER
Montant :	703 232 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt :	PRET PLAI FONCIER
Montant :	203 108 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0.20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 3

Ligne du Prêt :	PRET PLUS CONSTRUCTION
Montant :	1 101 563 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.60% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Ligne du Prêt 4

Ligne du Prêt :	PRET PLAI CONSTRUCTION
Montant :	192 999 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt (sans préfinancement) :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0.20% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum

Mesdames et Messieurs les Administrateurs décident d'adopter la délibération suivante :

Article 1 :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général, à effectuer toutes démarches et signer tous les actes en ce sens et à engager l'opération.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds et à réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

Annexes :

1. Plan de Situation, plan masse
2. Bilan d'exploitation logement PLUS/PLAI-R construction neuve.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Balma le 9 février 2026



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H. 31
Thierry Besançon

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON**

Délibération certifiée exécutoire

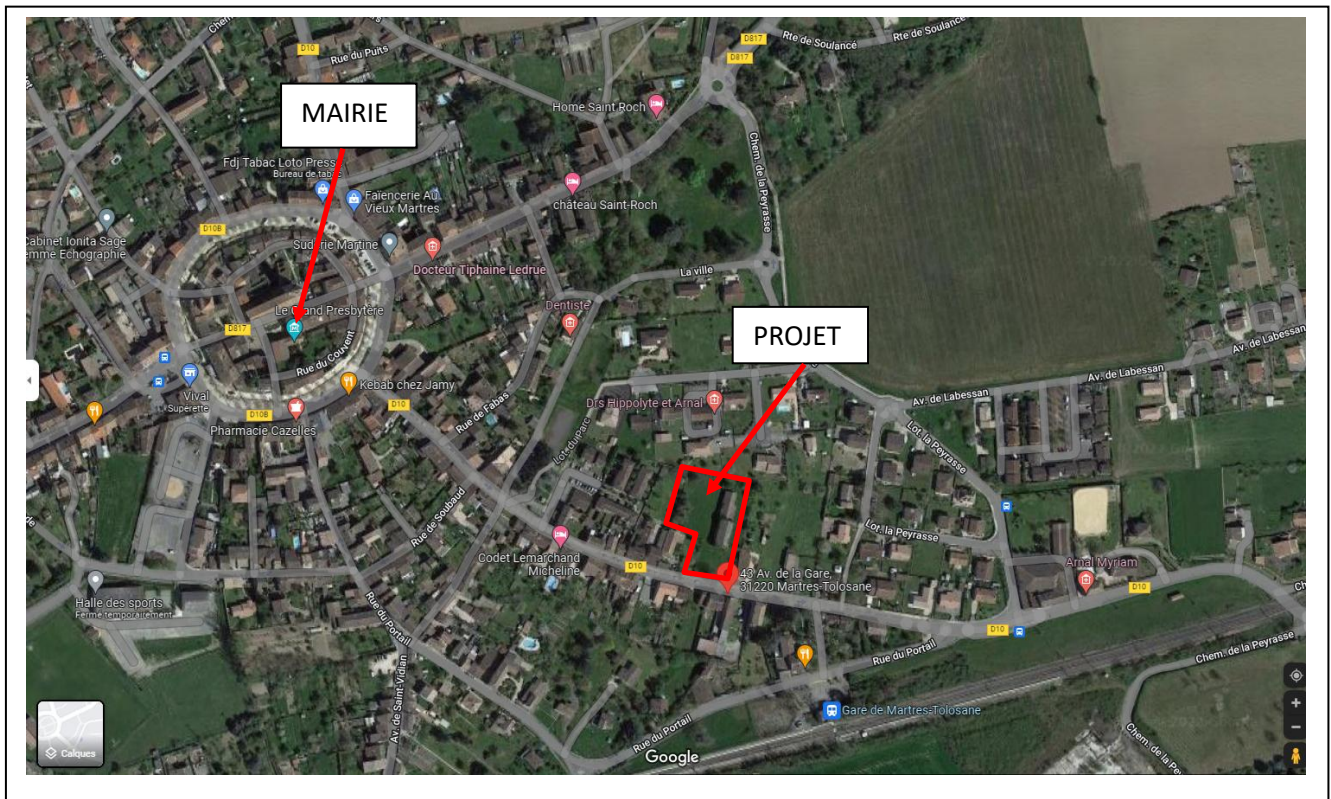
Balma le 9 février 2026



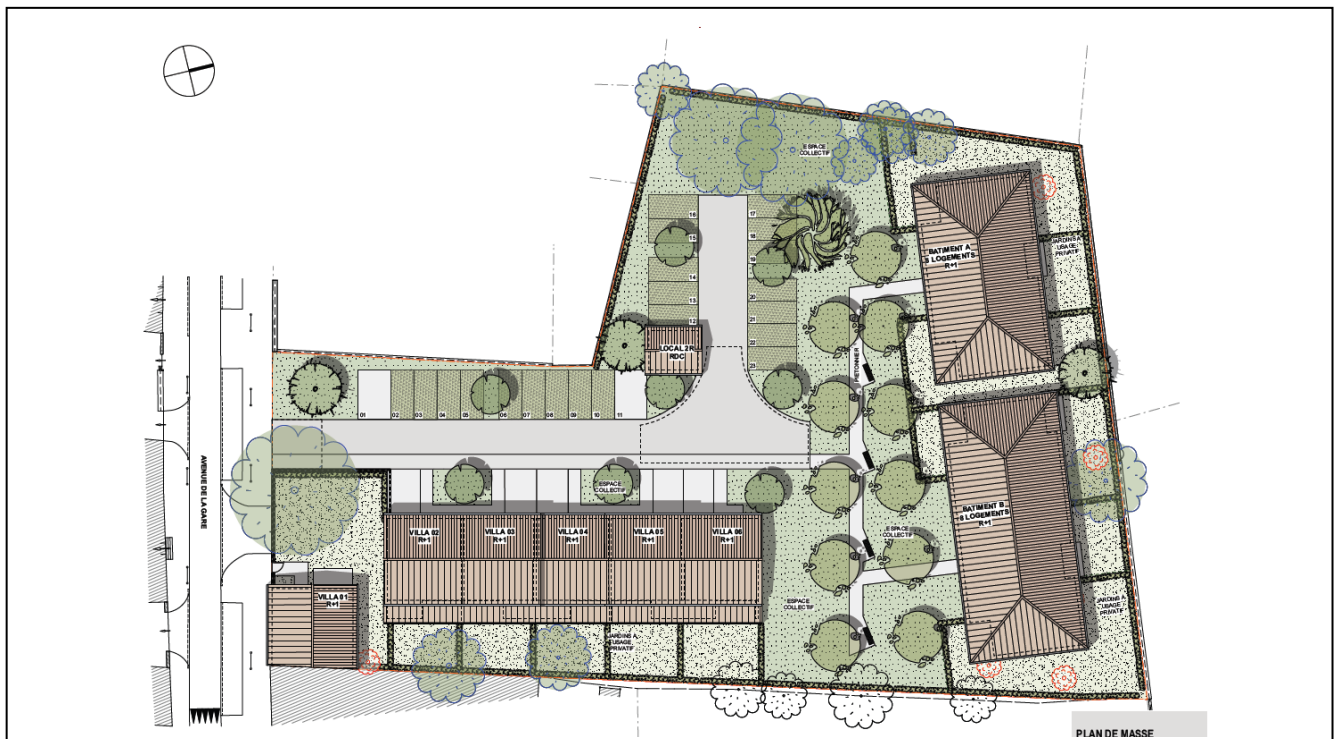
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H. 31
Thierry Besançon

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON**

Annexe 1. Plan de Situation, plan masse



PLAN MASSE DU PROJET



PLAN FINANCEMENT PLUS

Subventions	115 500	5,1%
Etat	0	
Région	0	
Production Neuve	0	
Commune SRU	0	
BEPOS	0	
Commune SRU		
Accessibilité des logements	0	Asc + porte auto
CD31	105 000	
Subvention de base	42 000	
Accessibilité handicapés		
Prime centre bourg		
Prime classe 2 et 3	63 000	
Toulouse Métropole		
Sicoval		
CAM		
CD82		
Subventions ANRU		
Commune	0	
Subvention action logements	10 500	
Autres subventions		
Prêts	1 814 795	79,9%
Prêt PLUS Foncier	703 232	
Prêt PLUS Construction	1 101 563	
Prêt PHB.2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe		
Action Logement PLUS	10 000	
autres prêt	0	
Fonds Propres	340 143	15,0%
TOTAL	2 270 438	

PLAN FINANCEMENT PLAI

Subventions	161 400	24,6%
Etat	32 400	
Région	0	
Production Neuve	0	VRAI
Commune SRU	0	195 000
BEPOS	0	
Commune SRU		
Accessibilité des logemen	0	Asc + porte auto
CD31	90 000	
Subvention de base	30 000	
Accessibilité handicapés	0	
Prime centre bourg	0	
Prime classe 2 et 3	60 000	
Toulouse Métropole	0	
Sicoval	0	
CAM	0	
CD82		
Subventions ANRU	0	
Commune		
Subvention action logement	9 000	
Autres subventions	30 000	
Prêts	396 107	60,3%
Prêt PLAI Foncier	203 108	
Prêt PLAI Construction	192 999	
Prêt PHB.2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe		
Action Logement PLAI	0	0
autres prêt	0	
Fonds Propres	98 881	15,1%
TOTAL	656 388	

PLAN FINANCEMENT PLI

Prêts	0	0,0%
Prêt PLI foncier	0	
Prêt PLI Construction	0	
autres prêt		
Fonds Propres	0	0,0%
TOTAL	0	

PLAN FINANCEMENT PLS

Prêts	0	0,0%
Prêt PLS foncier	0	
Prêt PLS Construction	0	
prêt PHB.2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe		
Action Logement PLS	0	0
Fonds Propres	0	0,0%
TOTAL	0	

2 926 826
OK

total subvention:

276 900
OK

9%



REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du registre
Délibérations de la séance du CA
9 février 2026

Sous la Présidence de Jean-Michel FABRE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

- Mesdames Dominique BELTRAME, Christine COURADE, Monique DUFFAU, Anne LAVALADE, Anna GIOIA, Alba SER,
- Messieurs Jacques ASO, Jean BOUTEIL, Loïc GOJARD, Michel LACAN, Bernard NEVEU, Michael PINAULT, Jean-Louis REMY et Paul VALS

ETAIENT EXCUSES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Madame Sandrine BAYLAC à Madame Christine COURADE,
- Monsieur Robert LEON à Monsieur Jean-Louis REMY,
- Monsieur Thierry SUAUD à Monsieur Jean-Michel FABRE,

ETAIENT EXCUSES :

- Madame Khédidja BOUHACEIN,
- Monsieur Dominique FOUCHIER,
- Monsieur Alain SOTTIL,
- Monsieur Jean-François TORTAJADA,
- Monsieur Serge CAMBOU

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry BESANÇON, Directeur Général,
- Madame Céline ROCHON, Responsable juridique

18 administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil a pu délibérer.

V. PATRIMOINE : BESSIERES - VEFA 20 logements locatifs - Chemin de la Douce Dame

Le programme :

Le projet envisagé porte sur la réalisation d'un programme de 24 logements collectifs, situé chemin de la Douce Dame à BESSIERES, dans le cadre d'une VEFA avec le Groupe Européen Homes, représentant une surface habitable d'environ 1 358 m².

La commune de Bessieres est située à 32 km de Toulouse, au Nord de la Haute Garonne, à côté du département du Tarn, au cœur du triangle Toulouse-Montauban-Albi. Elle fait partie de la communauté de communes Val'Aïgo.

Déjà dotée de nombreux commerces en centre-ville, elle dispose d'une nouvelle zone commerciale, « Les Portes de Bessières » avec un centre commercial où de nombreux commerces viennent de s'installer. Elle accueille une école primaire privée et un collège.

Le projet, qui est situé à moins d'1 kilomètre du centre-bourg, représente 24 logements collectifs T2 et T3 (14 PLAI-R et 10 PLUS), 24 stationnements en aérien et 12 jardins.

Ces 24 logements seront répartis dans deux bâtiments en R+1 comprenant 12 logements chacun.

Ces logements sont compris dans une opération d'ensemble, globalisant 59 logements au total, sur un site qui était occupé par une enseigne de grande distribution qui s'est réimplantée dans la zone commerciale de Bessières.

Les délais prévisionnels de réalisation de cette opération sont les suivants :

○ Dépôt du Permis de construire :	Décembre 2025
○ Obtention du Permis de construire :	Avril 2026
○ Purge des délais de recours et retrait administratif :	Juillet 2026
○ Démarrage des travaux :	4eme trim 2026
○ Livraison +20 mois :	Juillet 2028

Le prix d'acquisition de ces logements en VEFA est proposé à 1 870 € HT/m² SHAB.

Plans de financements prévisionnels

1. Plan de financement prévisionnel des PLUS

Le projet comporte 10 logements collectifs financés en PLUS (4 T2 et 6 T3) pour une surface utile totale d'environ 585 m². Chaque logement possède un stationnement aérien et un espace extérieur (jardin ou balcon).

Le prix de revient prévisionnel s'établit à 1 199 689 € TTC (TVA à 10 %).

Les financements se décomposent en :

○ Subvention Etat PLUS :	0 €
○ Subvention Conseil Départemental :	0 €
○ Subvention Conseil Régional :	0 €
○ Prêt PLUS foncier :	228 874 €
○ Prêt PLUS construction :	730 877 €
○ Fonds Propres :	239 938 €

2. Plan de financement prévisionnel des PLAI-R

Le projet comporte 14 logements collectifs financés en PLAI-R (4 T2 et 10 T3) pour une surface utile totale d'environ 821 m². Chaque logement possède un stationnement aérien et un espace extérieur (jardin ou balcon).

Le prix de revient prévisionnel s'établit à 1 684 651 € TTC (TVA à 5.5 %).

Les financements se décomposent en :

○ Subvention Etat PLAI-R :	133 000 €
○ Subvention Conseil Départemental :	0 €
○ Subvention Conseil Régional :	0 €
○ Prêt PLAI-R foncier :	321 394 €
○ Prêt PLAI-R construction :	893 327 €
○ Fonds Propres :	336 930 €

L'équilibre de l'opération fait ressortir un besoin en fonds propres de 20%.

Données d'Exploitation (valeur juillet 2028)

PLUS

Le loyer prévisionnel est fixé à 7.43 €/m² surface utile pour les PLUS.

Le loyer accessoire pour les parkings fermés est fixé à 25 €.

Le loyer accessoire pour les jardins est fixé à 15 €.

Le loyer accessoire maximum est de 55 €.

Le loyer mensuel moyen hors charges et hors loyer accessoire du type 3 (surface utile moyenne = 66 m²) ressort à 490.38 € pour un logement PLUS.

PLUS+

Le loyer prévisionnel est fixé à 9.89 €/m² surface utile pour les PLUS.

Le loyer accessoire pour les parkings aériens est fixé à 25 €.

Le loyer accessoire pour les jardins est fixé à 15 €.

Le loyer accessoire maximum est de 55 €.

Le loyer mensuel moyen hors charges et hors loyer accessoire du type 3 (surface utile moyenne = 66 m²) ressort à 652.74 € pour un logement PLUS+.

PLAI-R

Le loyer prévisionnel est fixé à 6.59 €/m² surface utile pour les PLAI-R.

Le loyer accessoire pour les parkings aériens est fixé à 20 €.

Le loyer accessoire pour les jardins est fixé à 12 €.

Le loyer accessoire maximum est de 30 €.

Le loyer mensuel moyen hors charges et hors loyer accessoire du type 3 (surface utile moyenne = 66 m²) ressort à 434.94 € pour un logement PLAI-R.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs décident d'adopter la délibération suivante :

Article Unique :

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général, à effectuer toutes démarches et signer tous les actes en ce sens.

Annexes :

1. Plans de situation
2. Plan de masse
3. Bilan financier

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Balma le 9 février 2026



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

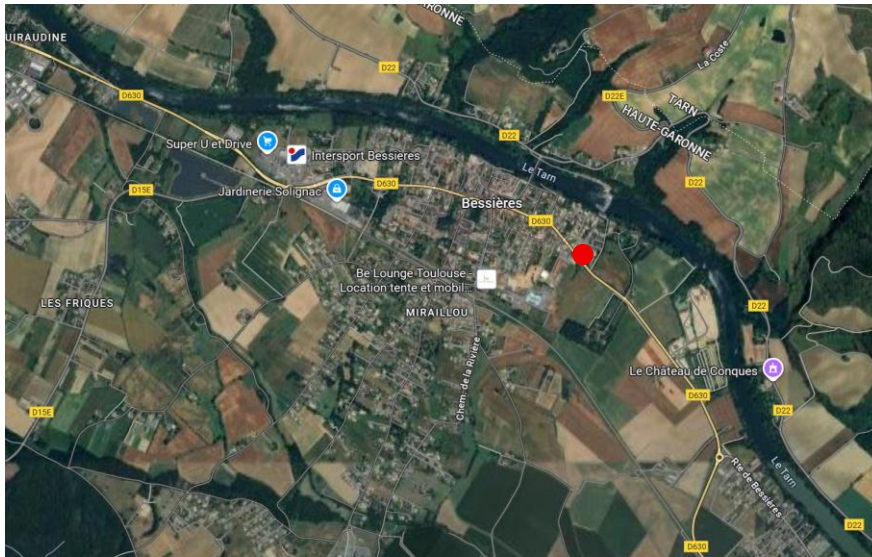
Délibération certifiée exécutoire
Balma le 9 février 2026



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.H 31
Thierry Besançon

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH31
Thierry BESANÇON

1. Plans de situation



Plan de masse



2 :bilan d'exploitation

BAILLEUR		OPH31	
Date de mise à jour		03/05/2024	
COMMUNE		BESSIERES	
TOULOUSE METROPOLE		31	ZONE : 3
VEFA ou AA		Oui	
ADRESSE OPER.		Chemin de la Douce Dame	
SURF TERRAIN			
Déléguataire		CD 31	
FINANCEMT		PLUS	PLAI-R
NB LOGTS PLUS		10	NB LOGTS PLAI 14
NB LOGTS PLS		0	NB LOGTS PLI 0
NB TOTAL LOGTS		24	coll
S Plancher(lqts)		1 476	Shon commerce 0
SHAB LOGTS		1 358	SU commerce 0
SURFACE LOGE		0	
RENDEMENT		0,32	
LOGT MOYEN (type)		2,67	ascenseurs
LOGT MOY (m²)		56,58	
SURF. MINIMUM		1328	
SURFACE UTILE		1 406	coef structure 1,0323
S.UTILE PLUS		585	S.U PLA-I 821
S.UTILE PLS		0	S.U PLI 0

TYPLOGIE		Nbre	SHabituables	Sannexes

2 124 € TTC /m² Shab

54,9% Annuité 1ère année/Loger 1ère année

PLAN FINANCEMENT PLUS

Subventions	0	0,0%
Etat	0	
Région	0	
Production Neuve	0	
Commune SRU	0	
BEPOS	0	
Commune SRU	0	
Accessibilité des logements	0	Asc + porte auto
CD31	0	
Subvention de base	0	
Accessibilité handicapés	0	
Prime centre bourg	0	
Prime classe 2 et 3	0	
Toulouse Métropole	0	
Sicoval	0	
CAM	0	
GD MONTAUBAN	0	
CD82	0	
Subventions ANRU	0	
Commune	0	
Subvention action logements	0	
Autres subventions	0	
Prêts	959 751	80,0%
Prêt PLUS Foncier	228 874	
Prêt PLUS Construction	730 877	
Prêt PHB.2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe	0	
Action Logement PLUS	0	
autres prêt	0	
Fonds Propres	239 938	20,0%
TOTAL	1 199 688	

PLAN FINANCEMENT PLAI

Subventions	133 000	7,9%
Etat	133 000	
Région	0	
Production Neuve	0	VRAI
Commune SRU	0	0
BEPOS	0	
Commune SRU	0	
Accessibilité des logements	0	Asc + porte auto
CD31	0	
Subvention de base	0	
Accessibilité handicapés	0	
Prime centre bourg	0	
Prime classe 2 et 3	0	
Toulouse Métropole	0	
Sicoval	0	
Sicoval Vefa	0	
CAM	0	
GD MONTAUBAN /CD82	0	
CD31 et SICOVAL	0	
Subventions ANRU	0	
Commune	0	
Subvention action logements	0	
Sicoval MOD	0	
Prêts	1 214 721	72,1%
Prêt PLAI Foncier	321 394	
Prêt PLAI Construction	893 327	
Prêt PHB.2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe	0	
Action Logement PLAI	0	
autres prêt	0	
Fonds Propres	336 930	20,0%
TOTAL	1 684 651	

PLAN FINANCEMENT PLI

Prêts	0	0,0%
Prêt PLI foncier	0	
Prêt PLI Construction	0	
autres prêt	0	
GD MONTAUBAN	0	
Fonds Propres	0	0,0%
TOTAL	0	

PLAN FINANCEMENT PLS

Prêts	0	0,0%
Prêt PLS foncier	0	
Prêt PLS Construction	0	
prêt PHB 2.0	0	
prêt Booster (cat 2)	0	
prêt booster fixe	0	
Action Logement PLS	0	
GD MONTAUBAN	0	
Fonds Propres	0	0,0%
TOTAL	0	